

# CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

La non-discrimination

L'intérêt supérieur  
de l'enfant

Le droit de vivre,  
 survivre, se développer

Le respect des  
opinions de l'enfant

DE JÀ  
30  
ans

Droits de  
l'enfant

Les Activités Sociales ont toujours manifesté leur engagement auprès des enfants et des jeunes, notamment à travers la *Convention des droits des jeunes* dans les colos à la CCAS.

Cet anniversaire nous invite à nous questionner et à réinterroger les jeunes sur leurs droits au sein des Activités Sociales.

La défense des droits de l'enfant est un gage pour l'avenir : pour mieux partager demain, **(RE)** dessinons-les ensemble !



activités  
sociales  
de l'énergie

www.ccas.fr